

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

défense : archives Question écrite n° 54658

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille interroge M. le ministre de la défense sur le service historique de la défense (SHD). Alors que de nombreux Français redécouvrent la Première Guerre mondiale à l'occasion de son centenaire, le service historique de la défense, qui dispose d'un fonds d'archives exceptionnel, est toujours dans l'incapacité de proposer un accès internet de ses services aux chercheurs professionnels et amateurs. Le site « mémoire des hommes » du secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense ne peut suffire à lui-seul. Aussi, compte-tenu du calendrier du centenaire qui va sensibiliser un nombre croissant de Français aux archives militaires, il lui demande les mesures prises par le ministère de la défense pour fiabiliser le site internet du service historique de la défense et ainsi être à la hauteur de l'évènement.

Texte de la réponse

Ainsi qu'il l'a été indiqué à l'honorable parlementaire dans la réponse à sa question écrite n° 47 600 publiée au Journal officiel du 14 janvier 2014, le site internet du service historique de la défense (SHD) a dû être temporairement fermé à l'été 2013, à la suite d'importants dysfonctionnements liés à des problèmes de sécurité. La réouverture du site est intervenue le 11 octobre 2013, consécutivement à la réalisation des interventions techniques jugées les plus urgentes. L'actuel site internet du SHD sera maintenu en service jusqu'à la mise en place d'un nouvel outil documentaire devant lui succéder au cours de l'année 2015. Dans cette attente, le SHD et la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense s'emploient quotidiennement à améliorer le service rendu aux usagers en optimisant l'accès au site internet du SHD, qui demeure placé sous la surveillance permanente du centre d'analyse de lutte informatique défensive du ministère. De plus, il est précisé que le site internet de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale (http://centenaire.org) constitue le portail officiel des ressources disponibles en ligne relatives aux commémorations associées à cet événement. En ce qui concerne le ministère de la défense, les archives numérisées de la Première Guerre mondiale, provenant notamment des collections du SHD, peuvent être consultées sur le site « Mémoire des Hommes ». Par ailleurs, dans le cadre de la commémoration de ce centenaire, le SHD a publié un guide des sources destiné à répertorier l'ensemble des archives sur la Grande Guerre conservées par ses soins. Il participe également à l'élaboration d'un guide de recherches sur les archives de la Grande Guerre, réalisé sous l'égide du service interministériel des archives de France, ainsi qu'à la préparation d'une exposition en partenariat avec la bibliothèque de documentation internationale contemporaine et l'établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense. Les défaillances du site internet du SHD ne remettent donc aucunement en cause la contribution de ce service à l'organisation du cycle de commémorations lié à la Première Guerre mondiale. Nos concitoyens conservent pour leur part la possibilité de retrouver la trace d'un ancêtre mobilisé en consultant les fiches des soldats « Morts pour la France » ou les journaux des unités, disponibles sur le site « Mémoire des Hommes », qui a reçu près de 6 000 visites par jour au début de l'année 2014 pour un total de 4 millions de pages consultées.

Données clés

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE54658

Auteur: M. François Cornut-Gentille

Circonscription: Haute-Marne (2e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 54658

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Défense Ministère attributaire : Défense

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 29 avril 2014, page 3491 Réponse publiée au JO le : 22 juillet 2014, page 6216